

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 21

**Rubrik:** Nouvelles diverses

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'exactitude de cette dernière assertion dépend avant tout du texte du projet définitif. Nous voulons espérer que le projet tient compte des circonstances spéciales qui se présentent dans notre branche dans une mesure suffisante pour que nous puissions y adhérer sans réserves.

## Informations économiques

**Faillites et sursis.** — Pendant le premier trimestre 1930, on a enregistré en Suisse 173 faillites et 43 sursis concordataires, soit 22 faillites de plus que pendant la période correspondante de 1929 et 10 de plus que pendant les trois premiers mois de 1928. Les arrangements concordataires par contre sont en diminution. Et l'on prétend dans certains milieux que notre situation économique est excellente!

**Notre miel suisse.** — De fortes quantités de miel de l'année dernière sont encore à disposition et doivent être liquidées avant l'été. Pour favoriser la vente du bon miel du pays, la Société d'apiculture de la Suisse romande a créé une marque de garantie portant les lettres S.A.R. surmontées d'une abeille butinant, le tout inscrit dans une forme hexagonale. Le miel muni de cette marque est contrôlé et garanti.

**Balair.** — La Société bâloise de transports aériens (Balair) S. A. a réalisé en 1929 un bénéfice de 42.781 fr., dont 20.000 fr. sont versés au fonds de réserve. Sur le capital-actions de 330.000 fr., il sera réparti un dividende de 5% (4% l'année précédente). L'augmentation du capital de 170.000 fr. en 1929 a été entièrement souscrite. Selon le rapport de gestion, 98% des courses régulières ont été effectuées et 294.933 km. de vol ont été enregistrés. Comme le précédent, le 4me exercice s'est terminé sans avoir à noter un seul accident.

**Nouvelle hausse de la viande de boucherie.** — Nous avons été informés de diverses parties de la Suisse que les bouchers se voient obligés d'annoncer à l'hôtellerie de nouvelles hausses des prix des viandes de boeuf et de veau, spécialement de certaines catégories. La direction de la S. S. H. a immédiatement entrepris des démarches pour tenter d'éviter cette augmentation qui aurait pour conséquence, comme on peut le craindre, une nouvelle charge impossible à supporter par l'hôtellerie. Nos lecteurs seront tenus au courant du résultat de ces démarches.

**Achetons les œufs au poids.** — Seul le système de vendre les œufs au poids est équitable et rationnel. Un kilo d'œufs égalerà toujours un kilo d'œufs, qu'il y ait 16 œufs dans le premier et 18 dans le second. Ainsi le consommateur sait ce qu'il achète, malgré toutes les variations de grosseur provenant des saisons, ou bien de la race et de l'âge de la poule. Le poids

de l'œuf, même d'apparence normale, peut varier dans des limites insoupçonnées, sans que la grosseur varie sensiblement. Si l'on multiplie ces différences de 6 à 7 grammes par 12, 24, 60, etc., ou par le nombre d'œufs que l'on achète en une année, on pourra évaluer l'importance des pertes possibles. N'y aurait-il que 4 à 5 grammes de différence par œuf, cela peut représenter un œuf par douzaine. Quand il s'agit de grandes quantités comme en achètent les hôtels, les pensions, les restaurants, les hôpitaux, on arrive à des variations énormes.

**La Suisse, société d'assurance** sur la vie et contre les accidents à Lausanne, a conclu en 1929, au total, 3058 assurances-vie pour une somme globale de 26.602.750 fr. et 3739 assurances-accidents comportant 31.819 fr. de primes annuelles. A fin 1929, les assurances-vie atteignaient un total de 300.239.319 francs. Les primes annuelles pour l'assurance-accidents et la responsabilité civile s'élevaient à cette date à 2.033.311 francs. Le bilan au 31 décembre 1929 présente un actif de 112.987.042 fr., en augmentation de 8 millions sur celui de l'année précédente. Après déduction de 1.800.000 fr. versées au fonds de réparation pour les assurances conclues avec la clause de participation aux bénéfices, porté ainsi à 7.030.659 fr., le bénéfice net est de 685.570 fr. 80. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale convoquée pour le 24 mai d'allouer 20.000 fr. à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, de répartir 361.000 fr. au capital social par le paiement d'un dividende de 70 fr. net par action après déduction de l'impôt fédéral sur les coupons et de verser 304.570 fr. 80 au fonds de réserve.

**Beurre à fondre.** — Un récent communiqué aux journaux signale que l'arrivée du printemps a augmenté considérablement la production laitière et que la fabrication du beurre a repris avec plus d'intensité au moment de l'affouragement en vert. L'heure est donc venue de renouveler les provisions de beurre à fondre. Le communiqué dit ici: « On sait que notre beurre suisse, provenant de nos fourrages savoureux et aromatiques, se prête tout particulièrement à la conservation par la fonte. A cela s'ajoutent les prix avantageux du beurre au printemps. Les baisses ont été ce printemps plus rapides et plus fortes que les années dernières. » Et l'on nous fait prévoir, pour terminer, une hausse du beurre, et nous annonçons que les prix ont très probablement atteint maintenant leur niveau le plus bas. — Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes persuadés que ces fameux beurres de printemps auront un arrêt-gout de tourteaux et d'autres succédanés du fourrage naturel beaucoup plus que d'herbes « savoureuses et aromatiques! » Quant aux prix, nous ne connaissons pour le moment que l'énorme augmentation des droits de douane (que les paysans voudraient lever encore davantage du reste) et la hausse considérable du beurre indigène, sans que l'on ait constaté une amélioration de la qualité, toujours bien inférieure à celle du beurre étranger, produit dans des conditions plus rationnelles.

## Nouvelles diverses

**Fafferalf (Valais).** — On nous communique que l'hôtel Fafferalf, dans le Loetschental, a été complètement transformé et rénové au cours des derniers mois. Plusieurs chambres ont été modernisées par l'adjonction de bains privés. Comme nous l'avons annoncé, l'entreprise est en train de faire installer des turbines pour la production d'énergie électrique, de sorte que l'hôtel, en cas de chute de la température au printemps ou en automne, pourra être chauffé à l'électricité.

**Un rat d'hôtel condamné.** — Le tribunal de Vevey a condamné à un an de réclusion, à 10 ans de privation des droits civiques et aux frais un certain Joseph Zingany, 29 ans, Allemand, qui vivait depuis plusieurs années de sa profession de rat d'hôtel. Il aura encore à répondre devant les tribunaux de Genève de divers délits commis dans cette ville. Zingany, qui a déjà subi plusieurs condamnations en Autriche pour des délits graves, est un as de la cambriole par escalade. Il avait été arrêté à Interlaken le 8 février. Les vols commis à Montreux datent du commencement d'août 1929.

**Exposition des arts populaires à Berne.** — Le Conseil fédéral s'est occupé il y a quelques jours de l'Exposition internationale des arts populaires qui doit avoir lieu en 1934 à Berne. Le Département de l'intérieur a été autorisé à faire savoir au comité d'initiative que le Conseil fédéral est disposé à recommander aux Chambres le vote d'une subvention à fonds perdu de 1.650.000 fr. et la prise d'une participation de 250.000 fr. à la constitution du fonds de garantie. L'un des motifs de cette décision est que l'exposition en question est susceptible d'attirer dans notre pays une quantité de touristes et d'étrangers.

**La grande politique à l'hôtel.** — De la Croix, de Paris: « Pour causer de tout le monde, où peut-on être mieux que chez tout le monde? » On a observé que toutes les grandes conférences internationales, depuis douze ans, se tiennent à l'hôtel, ou plutôt au palace. Le traité de paix fut discuté et rédigé dans un hôtel des Champs-Elysées. La Société des nations fut installée dans un hôtel international de la Suisse et s'y trouve depuis dix ans. La commission des réparations fut ouverte dans un grand hôtel parisien. Toutes les grandes discussions du Conseil suprême se firent dans des salons d'hôtels. Le plan Dawes fut établi dans des chambres d'hôtel, les salles de bains servant de bibliothèque et les dossiers étant déposés dans les baignoires. De même pour le plan Young, discuté, rédigé et signé par les financiers Avenue George à Paris. Et voici que la Banque des règlements internationaux, à Bâle, elle aussi, vient de s'installer dans un grand hôtel. »

**Une visite à Cour-Lausanne.** — Nous lisons dans la *Dépêche républicaine de Franche-Comté*: « Le 8 mai, les élèves du Cours hôtelier

feminin de Besançon, accompagnées de la plupart des membres du conseil de direction auxquels avait bien voulu se joindre M. Jouchoix, représentant le maire empêché, ont fait leur sortie annuelle dont le but était Lausanne. Ce voyage avait été grandement facilité par l'amabilité de la Compagnie P. L. M., de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman et de différentes personnalités hôtelières de la région. C'est grâce à ces bienveillantes concours que nos élèves ont pu visiter, non seulement l'Ecole hôtelière de Lausanne, mais l'organisation de différents hôtels, tant à Lausanne qu'à Glion. La visite a été pour elles l'occasion de précieux enseignements pratiques, qui sont venus heureusement compléter les cours donnés à l'Ecole. Partout la réception la plus cordiale et la plus généreuse leur a été réservée. Chaque participant à la course a été extrêmement sensible à l'annulation de MM. les hôteliers suisses et leur en garde un souvenir très reconnaissant. »

**Le pavillon suisse à Liège** a été le seul en mesure d'ouvrir ses portes à la date fixée. Il est très favorablement situé et son architecture est d'une élégante simplicité. La lumière, celle du jour comme surtout l'éclairage artificiel, a été étudiée spécialement pour produire des effets de toute beauté. A l'entrée, un salon d'honneur, meublé de fauteuils blancs, est décoré de magnifiques agrandissements photographiques des plus intéressants paysages touristiques de la Suisse. La section touristique et hôtelière montre les beautés naturelles de notre pays et les œuvres d'art de nos ingénieurs: ponts hardis, usines d'énergie électrique et autres travaux remarquables. On note ici de superbes photographies d'hôtels. L'industrie horlogère occupe une autre partie du Palais de la Suisse. Dans la salle obscure toute la lumière s'échappe des vitrines où sont rangées avec art les merveilles de notre production nationale, depuis la minuscule pétite montre-bracelet jusqu'au chronomètre de marine. Dans une autre pièce, c'est l'exposition de l'industrie du chocolat. Une aile du pavillon contient les travaux de l'Ecole polytechnique de Zurich. Un stand luxueux prouve aux visiteuses que la mode féminine est en honneur aussi en Suisse.

## Trafic et Tourisme

**Le mouvement des étrangers à Bâle.** — Durant le mois d'avril 1930, on a enregistré dans les hôtels, pensions, auberges et asiles de Bâle 23.063 arrivées, au lieu de 23.551 pendant le mois d'avril 1929.

**Zermatt—St-Moritz.** — La construction de la ligne nouvelle, longue de 8.500 mètres, qui raccorde le Viège-Zermatt, par Brigue, à la ligne Furka—Oberalp—Disentis et aux Chemins de fer rhétiques, commencée au mois d'octobre 1929, a été achevée le 14 mai. La nouvelle ligne sera inaugurée à la fin du mois de mai.

**Der sichere Erfolg der Sommersaison 1930!**

Die schmackhaften, preiswerten  
WALLISER WEINE 1929

WALLISER DOLE 1929

Clos de Ravaney

ORSAT Martigny

**Rhabarber**  
feinen rostlösigen. Jedes Quantum zu den billigsten Tagespreisen sofort lieferbar. Größte Kulturen d.Schweiz. An unbekannte Firmen Nachnahme.  
Maier & Burkhardt, Kreuzlingen (Thurgau) Tel. 151.

**Spezialfabrik für Hotel-Aufzüge jeder Art**  
15 Patente schützen unsere Aufzüge  
Über 15.000 Anlagen ausgeführt  
Aufzüge-Fabrik

**Schindler & Cie., Luzern**  
Gegründet 1874

**Jambon Marque, l'Ours de Berne**  
FORME, MANDOLINE

**Grands Vins du Valais**

CHATEAU-CONTHEY fendant supérieur  
BRÜLEFER fendant desion  
SION PETILLANT  
MOLIGNON  
CLOS DU CHATEAU Dôle cuvée Réserve  
MONT-FLEURI Johannisberg  
Swiss Sparkling MONT-CERVIN  
HOIRS CHARLES BONVIN FILS SION

**Eiserne Gartenmöbel** in solider und gediegener Ausführung

**BIELMANN & CIE. AKTIENGESELLSCHAFT LUZERN**  
Geschäftsgründung 1829

La plus ancienne maison suisse  
Fondée en 1811

**Grands Vins du Valais**

Dôle Château La Tour Glacier (Paien) Moming

RAUL DE TORRETTÉ Propriétaire SION (Suisse)

**MONT CERVIN**  
FENDANT

**SALAMI-FABRIK Secondo Carmine Bellinzona**  
Telegr.-Adresse: Carminesec / Telefon 1.28  
Postcheck-Konto XI. 3.81  
offeriert gegen Nachnahme

**Salame Ticino**  
extra Winterware Fr. 6.- per Kg.  
Bei Bezug von 15 Kg. an Pakete franco-  
5004

Der Magen Ihrer Gäste verträgt am besten

**PASSUGGER-Theophil**

Anerkannt bestes Schweizer Tafelwasser